

La formation des étrangers n'est-elle qu'une variable d'ajustement budgétaire ?

Le site internet du ministère de l'intérieur nous le rappelle à de multiples reprises :

- ✚ « Afin de mieux s'approprier les valeurs de la République et de la société française, l'étranger est tenu de participer à une formation civique. ».
- ✚ « La signature du contrat d'intégration républicaine s'inscrit dans le parcours d'intégration républicaine. (...) En le signant, vous vous engagez à respecter les principes et valeurs de la société française et de la République et à suivre avec sérieux et assiduité les formations qui vous sont prescrites. »

Et pourtant, depuis plusieurs semaines maintenant, l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) a procédé, sans information ni communication préalable, à une baisse drastique des commandes sur plusieurs des marchés qui sont pourtant au cœur de la politique d'intégration et contractualisés avec des organismes de formation : Formation linguistique, Formation civique et Plateformes d'Accueil.

Ce coup d'arrêt est global et concerne l'ensemble du territoire Français. Pour exemple :

- En Région **PACA**, 90% du marché est actuellement à l'arrêt.
- En région **Grand Est** : Annonce de baisse de 80% des commandes sur le marché Formation Civique et arrêt total des certifications à compter de fin 2024. Arrêt des entrées en formation linguistique depuis juin 2024, il ne reste que 10% de l'enveloppe pour former les bénéficiaires de juin à décembre 2024.
- En région **Occitanie** : Diminution de plus de 60% des bons de commandes dès le mois d'août alors que les commandes de certification, de poursuite de parcours et les nouvelles entrées en formation ont déjà cessé depuis le mois de juillet
- En région **Auvergne Rhône Alpes** : Réduction des volumes de 50% à compter de septembre 2024.
- En région **Bourgogne Franche Comté** : arrêt total des certifications depuis juillet 2024, arrêt des formations A2/B1 et baisse de 50% annoncé sur les formation obligatoires CIR

Toutes les régions sont impactées.

Alors même que les cahiers des charges de ces marchés exigent de la part de l'acheteur (l'OFII) des garanties fortes des organismes de formation retenus - ce qui nous semble cohérent au regard des enjeux - pour s'assurer de la qualité des prestations fournies (Personnels qualifiés,

Contact presse :

Grégoire FRATY - 06 52 57 05 47 - contact@federation-urof.org

Notre site internet : <https://federation-urof.org/>



Communiqué de presse – 28 août 2024

FEDERATION NATIONALE DES UROF



expérimentés, des locaux permanents, des équipements informatiques, du déploiement d'outils ...), il nous apparaît aujourd'hui impossible d'assurer une pérennité de ce service public dans de telles conditions financières.

Cette situation compromet non seulement les parcours d'intégration des bénéficiaires, mais entraîne également des licenciements et des mesures de chômage partiel pour nos collaborateurs. Cela est inacceptable.

Nous ne pouvons pas rester silencieux face à cette situation alarmante. Nous demandons une réévaluation immédiate des financements pour garantir la continuité et la qualité des services d'intégration.

Nous appelons à la mobilisation de tous les acteurs concernés pour que les organismes concernés puissent continuer à exercer leurs missions indispensables à l'accueil des étrangers et à leur intégration réussie en France, et restons à disposition des autorités compétentes.

Contact presse :

Grégoire FRATY - 06 52 57 05 47 - contact@federation-urof.org

Notre site internet : <https://federation-urof.org/>

